



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de MAGNAN (André), « Préface », *Rameau le neveu. Textes et documents*,  
p. 9-15

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13582-1.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13582-1.p.0009)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1993. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ***Préface***

D'un oncle très connu neveu trop ignoré  
Cazotte, *La Nouvelle Raméide*, vers 37

RAMEAU Jean François (Dijon 1716 - Armentières 1777)

Né dans une famille de musiciens le 31 janvier 1716 à Dijon, fils de Claude Rameau, organiste brillant et estimé, neveu de Jean Philippe Rameau, le grand compositeur et célèbre théoricien de l'harmonie, Jean François Rameau fut lui-même considéré en son temps comme un musicien doué et original. Il eut une enfance perturbée, une jeunesse difficile. Il manifesta des talents précoces, pour le violon d'abord. Après la mort de sa mère (1736), il quitta le foyer familial, s'enrôla et servit à Metz (1738). De retour à Dijon, il entra au séminaire (1739) et reçut les ordres mineurs. Il vécut ensuite quelque temps à Lyon, où il se trouvait vers 1744. Arrivé à Paris vers 1745-1746, il entreprit de faire une carrière musicale dans l'ombre de son oncle «le grand Rameau», déjà presque au sommet de sa gloire. Il vécut d'abord de leçons, de cachets et de commandes occasionnelles, entre autres pour les spectacles donnés par le Maréchal de Saxe à Chambord (1748-1750). En 1748, il fut enfermé trois semaines au For-l'Évêque pour avoir causé du désordre à l'Opéra ; son oncle sollicita, sans succès, un ordre pour l'envoyer aux Antilles.

Jean François Rameau s'appelait et se faisait appeler *Rameau le neveu*. Il signait ainsi, et les écrits publics ne le désignent jamais autrement. Il prit dans la querelle des Bouffons une position «française» et «ramiste», qu'il garda toute sa vie : la *Raméide* en 1766 s'y tient encore. En 1753, un nouvelliste le dit aussi «fol» que «grand musicien». On lui connaît pour cette même année 1753 deux airs de scène, dont un vaudeville contre «les Philosophes du siècle», fait en collaboration avec Bertin de Blagny et Palissot, qui fut chanté en intermède à la Comédie Française. Selon l'usage du temps, il s'attacha à des mécènes mélomanes qui payaient bien ses couplets et sa musique. Bertin, le trésorier des parties casuelles du Roi, semble avoir été son principal patron jusque vers 1764. Figure parisienne en vue, entre concerts et foyers, cafés et jardins, bien connu dans les milieux musicaux, littéraires et journalistiques, Jean François Rameau fut particulièrement lié au groupe des «Dijonnais» (Piron, Bret, Cazotte...) et au parti des «Anti-

philosophes» (Palissot, Fréron, le père Bonhomme)....

En 1757 parurent les *Nouvelles Pièces de clavecin* de «M. Rameau le Neveu», gravées aux frais de Bertin. Cet «Œuvre premier», ensemble considérable de morceaux très variés distribués en six suites, fut goûté des connaisseurs et valut à l'auteur un début de renom. Il fut invité à donner au Concert Spirituel du Roi, alors dirigé par Mondonville, des symphonies d'ouverture : deux furent exécutées au Louvre, le 20 mars 1758 et le 15 août 1760. Plusieurs morceaux furent encore adjoints au recueil en 1758, d'autres en 1766, dont une pièce intitulée «la Voltaire». Cet *opus primum* de Rameau le neveu, demeuré *unicum*, est aujourd'hui perdu.

Le 3 février 1757, Jean François Rameau épousa en l'église Saint-Séverin une demoiselle Fruchier, fille d'un maître tailleur de Paris. Il perdit après quelques années sa femme et un fils unique. De 1760 à 1764, il remplit l'office royal d'inspecteur et contrôleur de la communauté des maîtres à danser et joueurs d'instruments de la Ville et Faubourgs de Paris, qu'il devait sans doute à Bertin. En 1762 ou 1763, il apporta sa collaboration musicale à une fête pour l'avènement de Catherine II de Russie, donnée à Paris chez l'ambassadeur russe Soltykof.

Le ralentissement de son activité, la perte ou la défection de ses protecteurs, la mort de son oncle en 1764, dont le testament l'excluait de tout héritage, d'autres circonstances difficiles sans doute, un affaiblissement de ses facultés peut-être, le laissèrent ensuite démuné : il paraît avoir insensiblement glissé dans la dépendance et la marginalité. Il avait composé en vers une «histoire de sa vie», qu'il fit imprimer par permission tacite en mars ou avril 1766 sous le titre de *La Raméide* : c'est une célébration de la gloire du nom, un exposé de ses malheurs et de son dénuement, un appel à la bienfaisance publique. L'originalité très personnelle de ce poème fut remarquée et relevée dans la presse du temps. Mais cet appel, puis une demande formelle de pension adressée aux Etats de Bourgogne (juillet 1766) restèrent sans effet, et Rameau le neveu dut compter désormais sur les secours de ses amis et connaissances. Pour les dernières années, les traces directes font défaut. Un bulletin de la Librairie le range, en avril 1766, parmi les plus grands «fous» de Paris ; un almanach des spectacles se souvient encore, à la fin de la même année, de «ses excellents morceaux de musique». Son «histoire» fut reprise par Cazotte dans une *Nouvelle Raméide* en vers héroï-comiques, qui plaisantait ses aventures et lui faisait un personnage de maître bouffon (août 1766).

En 1768 fut donné, sous les noms de Sedaine et Duni, l'opéra-comique des *Sabots*, dont plusieurs airs étaient très probablement de Rameau le neveu, d'après Cazotte qui en avait fourni le premier livret. La même année, à l'occasion d'une réédition mise à jour de la *France littéraire*, Jean François Rameau entra, avec sa *Raméide*, dans la liste des «Auteurs».

Le 24 septembre 1769, dans des circonstances qui ne sont pas connues, une lettre de cachet sollicitée par sa famille le décréta d'arrestation. Sur cet ordre signé par Saint-Florentin, ministre de la Maison du Roi, Rameau le neveu fut conduit à Armentières et remis, le 2 octobre, aux soins du

Supérieur de l'établissement des Bons-Fils, couvent du tiers ordre de Saint François, à la fois asile d'aliénés et maison de force. C'est là qu'il mourut, huit ans plus tard, le 5 février 1777.

Cazotte et Sébastien Mercier ont laissé l'un et l'autre sur Rameau le neveu quelques pages de souvenirs. Diderot a fait de lui l'un des deux interlocuteurs de sa «Satire seconde» autrement appelée, depuis la traduction de Goethe en 1805, le *Neveu de Rameau*.

*Réduits en notice, tels sont les principaux résultats d'une enquête qui tendait à éprouver en effet, à propos de ce «Rameau Jean François», la possibilité d'un discours sur une existence et une identité. Le dossier qui suit, au contraire, déploie largement l'opération biographique. Les documents ont été systématiquement rapportés aux contextes, les éléments aux séries et aux réseaux, les commentaires ouverts sur l'hypothèse, et l'attention immédiate étendue ou retournée en vision transversale. Deux questions ont constamment sous-tendu la démarche, puis la mise en forme de cette recherche. D'une vie, que peut-on connaître ? Comment dire ce qu'on en peut connaître ? Dans le cas présent, le point de départ était extrêmement paradoxal : savoir modeste et glorieuse hardie. D'où le choix de la présentation finale, renouée à l'exigence des questions mêmes : intégralité de l'archive, fragmentation du commentaire.*

«Rameau neveu [sic], musicien français inconnu», notait en 1881 le musicologue Gregoir, minutieux collectionneur de partitions et d'anecdotes (Gregoir, t. II, p. 156). La connaissance directe du musicien n'a guère progressé. Pour les commentateurs de Diderot, en revanche, l'existence historique d'un véritable «neveu de Rameau», quelque temps douteuse encore après les premières perplexités de Goethe, s'était déjà affirmée : Quérard, dès 1835, fixa sa naissance, rétablit son prénom, signala sa Raméide ; Jal en 1867 lui rendit père, mère, épouse.

En 1891, il y a tout juste un siècle, l'heureuse collaboration d'un musicologue et d'un éditeur littéraire, jamais renouvelée depuis, produisit un essai de «Vie de Jean François Rameau le Neveu», à la suite de l'édition princeps du Neveu de Rameau établie sur le manuscrit autographe de Diderot (Monval-Thoinan, pp. 181-232). C'est là que furent réunis et commentés pour la première fois les six grands témoignages anciens devenus canoniques : la précieuse recension de l'Opus I dans l'Année littéraire de Fréron, les persiflages amusés de la Correspondance littéraire à la sortie des deux Raméides, les souvenirs attendris de Cazotte et les truculentes anecdotes de Mercier, et cette lettre étincelante de Piron sur «le pauvre ami Rameau» tout déconcerté par la mort de son oncle – «lion à la menace, poule à l'exécution, aigle de tête, tortue et belle écrevisse des pieds...». Repris par les meilleurs éditeurs de Diderot (Fabre, pp. 243-254 ; Chouillet, pp. 247-254 ; Coulet, pp. 54-57), ces six textes ont fini par former

*ensemble une sorte d'annexe obligée au Neveu de Rameau, mi-savoir mi-saga, réserve pour la glose, ressource pour le type ou le mythe. Ce sont les pièces 28, 36, 44, 53, 68 et 69 du présent dossier.*

*Le doute et l'embarras ont d'abord orienté cette enquête. Ici et là, dans le grand discours critique sur le Neveu de Rameau, à la rencontre, plus souvent au détour, d'autres précisions intéressantes étaient apportées sur la personne et la carrière du «neveu» historique, qui signalaient l'affleurement d'un savoir autre, déjà constitué dans une mesure incertaine, extensible peut-être, mais curieusement inerte faute d'accès ou de références, et d'ailleurs instable d'une édition à l'autre : la source première de ces informations se trouvait presque toujours reculée, indécise, voire anonyme. «Le neveu de Rameau» avait été enfermé au For-l'Evêque en 1748, et menacé de la déportation aux Iles (Monval-Thoinan, pp. 197-198 ; Fabre, p. XLVII ; Coulet, p. 54) – mais qui était cet «officieux» qui s'était montré disposé, disait-on, à soutenir la terrible requête de l'oncle, et où relire le document qui faisait preuve et qui peut-être pouvait en dire plus ? Il avait donné une symphonie au Concert Spirituel du Roi (Coulet, p. 55, d'après un musicologue ancien), il avait exercé une charge dans la communauté des «maîtres à danser» (Coulet, p. 55, d'après Benot, p. 5) – mais quelle portée donner à ces faits isolés, presque insignifiants à force d'abstraction ? Sur un registre de l'administration du livre, la Raméide avait d'abord été Rameaulogie (Fabre, p. XLVIII) – mais pouvait-on comprendre ce changement dans ses circonstances et d'après les règles et usages ? Toute une rumeur du temps se trouvait là refoulée sous l'éclat de quelques témoignages ritualisés, tout un savoir second évoqué seulement pour l'anecdote ou l'incise, par échos et bribes. Au départ, le premier soin fut de rétablir l'écoute et l'accès, en remontant la succession des éditions et des commentaires, puis en élargissant la recherche, sur des pistes recroisées, aux archives musicales, aux périodiques du temps, aux anciens fonds administratifs – du livre, de la police, de la Maison du Roi.*

*Je n'avais pas prévu que tant de documents pouvaient avoir été oubliés ou rester inconnus – ou qu'il y avait encore à lire quelquefois sur des documents déjà publiés : une arabesque musicale sur un acte notarié (35) ! D'anciennes références se sont retrouvées d'abord, qui étaient devenues, au fil des éditions, incomplètes ou allusives. Avec la référence, il arrivait que le texte même avait été perdu, ou l'un des textes pour telle référence complexe. On trouvera ici plus d'un cas de document révélé de longue date, oublié ensuite, redonné longtemps après comme inédit, et reperdu encore, quelquefois depuis moins de vingt ans (15).*

*Un autre facteur avait compliqué ces aléas et avatars. C'est le partage, et même la fracture, de la tradition documentaire. Les musicologues ont continué de mettre au jour, à l'occasion de travaux sur Jean-Philippe et même sur Claude Rameau, des pièces et des informations sur le célèbre «neveu» ; les historiens locaux et régionaux, d'autre part, en s'intéressant*

à la famille Rameau, aux parlementaires dijonnais, aux organistes bourguignons, ont aussi fourni des détails à l'historiographie népotique. Une vue globale des choses permet de dire, en forçant à peine le trait, qu'ils se sont mutuellement ignorés, et que malheureusement les «littéraires», qui commentaient et annotaient de leur côté le texte de Diderot, ont ignoré les uns et les autres.

*Fragilité du savoir, labilité de la mémoire. Sur ces constats, le travail entrepris, dans son progrès même, devait viser la restauration, le rassemblement, la somme. Des soixante-dix pièces du dossier présenté, une trentaine avaient été plus ou moins perdues de vue, une vingtaine d'autres sont réimprimées pour la première fois depuis le dix-huitième siècle, cinq enfin sont inédites. On peut y déceler ou distribuer des ensembles et sous-ensembles remarquables : la série des pièces personnelles, d'état-civil dirions-nous (1, 25, 66) ; celle des pièces familiales au sens large, soit notariées (10, 19 et 24), soit administratives (2-4, 6-7, 9 et 11) ; l'abondant corpus des documents relatifs à la carrière musicale : vestiges précieux (18 et 21) et traces indirectes (22-23) de l'activité même de composition, dont témoigne aussi le dossier de presse des Nouvelles Pièces de clavecin (26-28, 30 et 50), mentions des «symphonies» données au Concert Spirituel du Roi (29-30 et 32-33), versions contradictoires de la genèse des Sabots (62 et 70), échos divers d'une renommée propre (37-38, 56 et 67) ; les actes liés à l'achat et à la vente de l'office royal (31 et 34-35) ; le dossier de presse de la Raméide (41-44, 46, 54-55 et 57) et celui de La Nouvelle Raméide (52-53, 58-59 et 61) ; les pièces de l'emprisonnement au For-l'Evêque (12-17) et celles de l'internement définitif à Armentières (64-65) – restent les traces disparates, parfois anodines, parfois précieuses, comme indices au moins d'autres documents disparus.*

*La présence de la Raméide s'est imposée, puis celle de la Nouvelle Raméide. Il est peu de dossiers biographiques d'hommes et de femmes de ce temps qui offrent à la fois une histoire du sujet par lui-même et une mythification de cette histoire par un proche ou un intime, et publiées l'une et l'autre du vivant du premier auteur. Sous le dernier vers de la Raméide, que signe enfin, à la mort de l'oncle, le vrai nom retrouvé de «Rameau», le mot est bien là : «mon histoire». L'enquête entreprise a cru pouvoir chercher son sens à mieux interroger, dans le «galimatias» du méchant poème, la part d'«étrange» qu'un des premiers lecteurs y avait sentie aussi mêlée au «ridicule» (44) : c'est le texte où se lit en effet le mieux, jusqu'au ressassement, la difficulté du rapport à soi, le choix obscur d'une existence inaccomplie, dont l'échec peut-être pourrait faire destin. Dans ce même mouvement de recherche, la Nouvelle Raméide est apparue comme un approfondissement probable de cette dépossession : sous le regard des autres, mais dans la voix volée du sujet même, elle échange et brouille les figures secrètes et les images publiques de ce «Rameau»*

désormais devenu personnage. A ce titre, elle devait être également recueillie.

*Sans Diderot, qui s'occuperait de Jean François Rameau ? Sans doute n'eût-il intéressé que l'érudition musicologique la plus locale ou la plus spécialisée. Il y eut un Lazare Rameau, musicien lui aussi. Il monta d'Autun à Paris pour faire fortune, il fit graver des pièces pour clavecin. Il signait «Rameau» comme son demi-frère Jean François (Gardien, p. 384) – un autre Diderot lui manqua. Mais Rameau le neveu eût aussi manqué à Diderot, et il ne faut donc plus le confiner aux marges d'un chef-d'œuvre: le Neveu de Rameau n'a rien à y gagner.*

*Faut-il regretter l'innocence à jamais perdue qui fit prendre d'abord le personnage pour une création purement imaginaire ? Pour les premiers lecteurs allemands, puis français, du dix-neuvième siècle, ce «neveu de Rameau» naissait et se formait de leur seul plaisir de lire. Peut-être est-ce la nostalgie de ce temps fusionnel qui a retardé, dans le discours critique, l'émergence de la figure historique, et retenu si longtemps dans des limbes de mémoire ses premières traces incertaines. Avec les textes de la grande saga, au moins, on restait un peu dans la littérature et dans le personnage. D'où la prédilection : un «Rameau» s'était trouvé là, constitué d'avance en signe pour une lecture.*

*On a donc extrait peu à peu le type du «Neveu», à partir des souvenirs de Cazotte et de Mercier surtout, évidemment porteurs d'une vérité scellée par la mort, à partir de la Raméide aussi, lue d'un œil oblique, ou en survol ou en surface, puisque illisible : un type de pauvre diable et de mauvais garçon, raté et gueux, bientôt clochard errant dans la ville – et original pourtant. Le type et l'originalité faisaient heureusement contradiction, et même mystère. Les témoins qui l'avaient le mieux connu n'avaient pu comprendre «le neveu de Rameau», parce que l'insondable se trouvait justement réservé à Diderot, à ses lecteurs et à ses commentateurs : une correspondance idéale et miraculeuse s'établissait ainsi entre le mythe, l'œuvre et la glose, Au terme d'une brillante résolution circulaire, d'ailleurs soutenue par les plus fines analyses des effets du texte (Fabre est ici exemplaire, pp. XLVI-LVI), on pouvait célébrer le chef-d'œuvre, la vérité du réel transfigurée en surréalité d'art, et le personnage enfin devenu lisible.*

*Tout paraît s'être ordonné autour d'une scène où devaient s'être un jour rencontrés l'auteur et son personnage, le peintre et son modèle, et la philosophie et l'antiphilosophie, et la littérature et la réalité, dans une collaboration facile et naturelle. Un ancien éditeur de Diderot nous décrit cette scène, et c'est comme si nous y étions. Au Café de la Régence, un jour de pluie, Diderot est abordé par un original. C'est le neveu de Rameau. Il a été chassé de chez son patron Bertin, il est à la rue. Et bien sûr, il parle, il*

*raconte, il se débonde, il vide son fiel. De ses maîtres et de leurs entours, de leurs méfaits, de leurs vices et de leurs us, rien n'est tu : une véritable satire. Que pouvait donc faire Diderot ? «A mesure que son interlocuteur parlait, il se disait sans doute que pour tirer une vengeance de ses ennemis, il n'avait qu'à saisir au vol les paroles du bohème et à les jeter sur le papier en rentrant ; et le Neveu de Rameau fut écrit» (Tourneux, pp. XXIII-XXIV). On n'a plus jamais retourné aussi naïvement l'œuvre sur sa genèse. Mais le besoin est resté si vif d'une réelle origine, qu'on a fini par cadrer dans le temps la possibilité au moins de la scène : si «le neveu» perdit sa femme en janvier 1761, puis son fils en juin de la même année, c'est donc que ce dialogue où il est veuf et encore père... (Fabre, pp. XXXII-XXXIII), Les deux dates, en réalité, sont inconnues. C'est par un douteux compromis du savoir qu'elles ont été ainsi fixées, et que ces deux repères ont pu être ensuite adoptés comme sûrs. Leur élaboration s'est faite sur le texte même de Diderot, leur seule valeur est d'attester encore l'impossible désir de concilier la mimésis et son «réel».*

*Le rétablissement du grand litige est donc devenu l'enjeu de ce travail. Si ce «réel» est perdu, le lien rompu, il faut bien en faire le deuil, pour tendre à un autre savoir. Du «neveu de Rameau» dont Diderot fit œuvre, rien ne pourra plus jamais parler qu'en dehors du Neveu de Rameau : d'où ces textes du dehors, cités tels quels. Et de ces textes à l'œuvre de Diderot, et à son savoir propre, le risque est trop facile, et le jeu gratifiant, de l'interférence et, si l'on peut dire, du libertinage : d'où ce commentaire séparé, fragmenté, et qui dissocie surtout, le plus attentivement possible, «Rameau le neveu» d'un côté, «le Rameau de Diderot» de l'autre.*

*Ce dossier pourra être augmenté : il aura eu son premier effet. L'autre bien sûr intéresse le Neveu de Rameau, auquel il ne cesse de renvoyer à sa façon, par la spécification de l'archive, le débordement de la référence, la pluralité des discours. De ce retour et de cette relance, qui remettra en jeu l'improbable autonomie du texte et son travail indéfini, l'effet ne pouvait être ici que suggéré à peine, retenu à l'hypothèse, livré au débat, à la lisière d'un commentaire qui justement devait s'y limiter. L'essentiel était de constituer d'abord, à côté de l'œuvre mémoriale, cette autre mémoire de Jean François Rameau, dit Rameau le neveu, qui l'inscrit autrement dans une autre histoire.*

André Magnan